3099 97B 782
21/714

SNCF

Participations

La Présidente Directrice Générale

GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AVIGNON
20 JUIL. 2004
ARRIVÉE

# DESIGNATION DE REPRESENTANT PERMANENT

Je soussignée, Claire DREYFUS-CLOAREC, Présidente Directrice Générale de SNCF Participations, société anonyme au capital de 129 740 700 euros, dont le siège social est 7, rue Pablo Neruda 92300 Levallois-Perret, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 572 150 977,

désigne M. Mickaël TALMO demeurant 3, allée de la Cascade 95240 CORMEILLES EN PARISIS, en remplacement de M. Bernard CHICHEPORTICHE,

conformément à l'article L 225-20 du Code de Commerce et à l'article 78 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 modifié,

en qualité de représentant permanent de SNCF Participations, administrateur de la société FROID COMBI, société anonyme au capital de 459 000 euros, dont le siège social est Chemin de Courtine 84 000 Avignon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 414 865 352.

La présente désignation vaut dans les conditions énoncées à l'article 78 du décret précité, pour la durée du mandat d'administrateur de SNCF Participations.

Fait à Levallois-Perret
Le 9 juin 2004

Claire DREYFUS-CLOAREC